

britannique a déclaré que la politique de la Grande-Bretagne se fondait sur trois principes: premièrement, la Grande-Bretagne doit avoir l'assurance que toute base pour l'indépendance est acceptable par l'ensemble du peuple rhodésien; deuxièmement, il faut rechercher une solution par des négociations et non pas par une action anti-constitutionnelle ou illégale; et, troisièmement, personne ne doit ignorer les conséquences politiques et économiques qui découleraient d'une déclaration illégale d'indépendance. Le 6 mai, le Conseil de sécurité adoptait une résolution priant la Grande-Bretagne de prendre toute les mesures nécessaires en vue de prévenir une déclaration unilatérale et de réunir une assemblée constituante de tous les partis politiques pour l'adoption de nouvelles dispositions constitutionnelles acceptables par la majorité du peuple rhodésien, de manière qu'on puisse fixer une date rapprochée pour l'accession à l'indépendance. On a par la suite rejeté un amendement de l'URSS qui demandait à la Grande-Bretagne d'annuler les élections.

Et le 11 novembre, l'administration Smith déclarait unilatéralement l'indépendance de la Rhodésie. Le lendemain, le Conseil de sécurité, à la demande de la Grande-Bretagne et de l'Assemblée générale, convoquait une session d'urgence afin d'étudier l'affaire. Au cours des discussions qui s'ensuivirent, le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de Grande-Bretagne a déclaré que son gouvernement avait demandé au Conseil de se réunir parce que cette tentative de la Rhodésie d'établir un régime minoritaire illégal était une question d'ordre international et que la bonne volonté, la collaboration et l'appui entier des membres des Nations Unies étaient nécessaires pour l'efficacité des différentes mesures économiques prises contre la Rhodésie. Il a réaffirmé que la Grande-Bretagne n'accorderait l'indépendance que dans des conditions acceptables par tout le peuple rhodésien, mais que, selon lui, l'emploi de la force n'aiderait pas à la recherche d'une solution à ce problème. Les pays afro-asiatiques qui avaient demandé de participer aux discussions étaient enclins à tenir la Grande-Bretagne responsable de ne pas avoir pris de mesures préventives suffisantes et réclamaient l'emploi de la force, si cela était nécessaire, pour mettre fin à la rébellion. Les Etats-Unis ont appuyé la position prise par la Grande-Bretagne, tandis que la France, tout en condamnant la déclaration unilatérale, estimait que ce problème n'intéressait que la Grande-Bretagne et déclarait qu'elle s'abstiendrait de voter sur la question. Le 12 novembre, le Conseil adoptait par 10 voix contre zéro, avec l'abstention de la France, une résolution qui condamnait la déclaration unilatérale et priait tous les Etats membres de ne pas reconnaître le gouvernement Smith ni de lui accorder aucune forme d'assistance. Le 20 novembre, après avoir tenu d'autres réunions, le Conseil adoptait par un pareil vote une deuxième résolution affirmant que cette situation, si elle se maintenait, pourrait cons-